

Charte de bonne conduite de la boîte à livres

Une boîte à livres a été installée à l'accueil

Cette boîte vise à permettre l'échange de livres entre élèves.

Le principe est simple : je dépose un livre que je ne lis plus/j' emprunte un livre que je souhaite lire.

Quelques règles de base :

- Les livres déposés doivent être en bon état général. La boîte n'est pas une poubelle et ne sert donc pas à déposer des ouvrages abîmés ;
- Le contenu des livres doit être susceptible d'intéresser des élèves entre 12 et 18 ans (inutile d'encombrer la boîte avec des ouvrages au contenu trop pointu ou peu accessible par des jeunes) ;
- De même, ménageons les sensibilités des plus jeunes en n'y déposant aucun livre à caractère sexuel ou violent ;
- Les livres sont **empruntables**, ce qui signifie qu'ils doivent être **rapportés** ;

Le contenu de la boîte à livres sera régulièrement vérifié par les membres du personnel éducatif. Tout débordement par rapport aux points énoncés ci-dessus verra automatiquement la fermeture définitive des boîtes.

Tout élève de l'école s'engage à respecter ce projet, qu'il soit utilisateur ou non de la boîte à livres.

Cette boîte a été réalisée par des élèves de l'école, merci d'en prendre soin !!

Rappelons que d'autres livres sont également disponibles à la bibliothèque

